



**Mémoire destiné au Comité permanent des finances
Consultations en prévision du budget de 2019**

Septembre 2018

Contenu

À propos de l'Association nationale des collèges de carrières	3
À propos de nos étudiants.....	3
Recommandations.....	5
Collèges de carrières et recyclage	6
Permis de travail pour les étudiants des collèges de carrières	7
Reconnaissance du rôle que jouent les collèges de carrières réglementés dans le système d'éducation du Canada.....	8
Collèges de carrières réglementés et Autochtones du Canada	9
Histoires de réussite – Collectivités autochtones	9
Histoires de réussite – Étudiants internationaux	11

À propos de l'Association nationale des collèges de carrières

L'Association nationale des collèges de carrières (ANCC) représente les collèges de carrières réglementés au Canada. Au cours des deux cents dernières années, nos collèges ont joué un rôle essentiel dans le système d'éducation postsecondaire canadien. Aujourd'hui, plus de 175 000 étudiants choisissent de fréquenter l'un des nombreux collèges de carrières réglementés du Canada chaque année.

Une réglementation provinciale stricte s'applique au fonctionnement de ces collèges. Dans la plupart des territoires de compétence, les gouvernements provinciaux approuvent l'emplacement, les enseignants, les programmes et l'information financière. Les programmes des collèges de carrières ont été, et peuvent être, accrédités par des tiers, comme le Barreau de l'Ontario, l'Association médicale canadienne, etc.

Les collèges sont des employeurs à but lucratif et non lucratif qui offrent à 35 000 personnes les gratifications découlant du travail en éducation : une carrière satisfaisante dévouée à l'amélioration de la vie des étudiants.

Les étudiants choisissent les programmes des collèges de carrières réglementés pour un certain nombre de raisons, notamment :

- Flexibilité. Les programmes sont condensés et plus courts, et nombre d'entre eux sont offerts les fins de semaine ou les soirs de semaine, afin de s'adapter à un horaire de travail ou à la vie familiale.
- Plus petites classes. Ainsi, chaque étudiant peut interagir directement avec l'enseignant.
- Expérience pratique. L'expérience de travail et la formation au travail accroissent les chances d'obtenir un poste, plus rapidement.
- Crédibilité. La supervision du gouvernement provincial assure les normes de qualité en matière d'éducation.
- Inscription continue. Pour de nombreux programmes, les étudiants peuvent commencer à différents moments tout au long de l'année, ce qui signifie que les étudiants n'ont pas besoin d'attendre à l'automne pour entamer leurs études.

À propos de nos étudiants

Les étudiants qui choisissent de fréquenter un collège de carrières réglementé sont bien différents de leurs homologues qui fréquentent les universités et les collèges publics. Une étude récente révèle des données démographiques des étudiants très différentes et souligne le rôle important que joue notre secteur.

Par exemple :

- Presque 70 % des étudiants sont des femmes – comparativement à 50 % dans les collèges communautaires.
- Parmi les étudiants, 57 % ont plus de 30 ans – comparativement à 10 % dans les collèges communautaires.
- Seulement 26 % des étudiants ont moins de 25 ans – presque 80 % dans les collèges communautaires.

- Plus de la moitié des étudiants ont déjà fréquenté un autre établissement postsecondaire.
- Chez les étudiants, 52 % d'entre eux s'identifient comme étant des immigrants de première génération.
- Plus de 40 % ont des personnes à charge.

Recommandations

1. Que, compte tenu des répercussions que l'automatisation aura sur la population active du Canada, le gouvernement offre un soutien accru sous la forme de subventions au recyclage pour ceux qui ont besoin de compétences supplémentaires pour la main-d'œuvre de demain; et que les étudiants fréquentant les collèges de carrières réglementés, particulièrement pour les programmes condensés (c.-à-d. les programmes de moins de 60 semaines) soient admissibles à ces subventions.
2. Que, pour soutenir l'économie et la compétitivité du Canada et assurer une main-d'œuvre qualifiée pour demain, le gouvernement du Canada modifie les politiques du Programme de permis de travail postdiplôme pour en changer les critères d'admissibilité et permettre aux étudiants internationaux qui fréquentent les collèges de carrières réglementés de la liste des établissements d'enseignement désignés de déposer une demande de permis de travail postdiplôme et d'en obtenir un.
3. Que le gouvernement reconnaisse le rôle que jouent les collèges de carrières réglementés dans la formation et le recyclage des gens dans l'ensemble du Canada et qu'il offre aux étudiants de ces collèges les mêmes possibilités qu'aux étudiants des universités et des collèges publics, ainsi que des centres de formation des syndicats.

Collèges de carrières et recyclage

À bien des égards, le Canada est à l'avant-garde des nouvelles technologies. Il jette les bases en matière de gains d'efficacité de diverses façons, y compris, notamment, en automatisation de la fabrication, en intelligence artificielle, etc. La vie est ainsi plus facile – et plus abordable – pour de nombreuses personnes, et le besoin naturel de l'être humain d'explorer et d'innover est satisfait.

Toutefois, un important dilemme futur se présente : alors que l'automatisation et que les nouvelles technologies s'intègrent à nos vies, où les gens peuvent-ils trouver des emplois?

L'automatisation est une épée à double tranchant : elle rendra les produits et les services plus abordables, mais elle pourrait aussi engendrer plus de chômage. Les Canadiens qui perdent leur emploi en raison de l'automatisation peuvent réintégrer la population active en mettant à jour et en augmentant leurs qualifications et leurs compétences.

Les collèges de carrières réglementés sont bien placés pour aider ces personnes à retourner dans la population active pour un certain nombre de raisons, notamment les suivantes :

- Les collèges de carrières réglementés offrent des programmes condensés, visant souvent à mettre à jour une compétence donnée;
- Les collèges de carrières réglementés peuvent aisément créer et adapter un programme d'études pour répondre à la demande du marché;
- Le secteur possède une vaste expérience dans la prestation de services de recyclage aux étudiants, et de nombreuses grandes entreprises internationales ont eu recours aux collèges de carrières réglementés pour former et recycler des travailleurs;
- Le chômage devrait progresser, en raison de la venue et de l'adoption des nouvelles technologies, et une part importante de travailleurs pourraient avoir besoin de mettre à niveau leurs compétences pour leur emploi.

Pour le moment, des subventions sont accessibles aux étudiants qui fréquentent des programmes de plus de 60 semaines, mais pas à ceux qui fréquentent le même programme, accrédité par les mêmes organismes, mais comptant moins de 60 semaines. Cette situation oblige les étudiants qui veulent se recycler plus rapidement pour contribuer au revenu de leur famille à prendre l'une des trois décisions suivantes :

- Suivre un programme plus court et ne pas profiter du programme de bourses d'études canadiennes et, par conséquent, imposer un fardeau plus lourd à eux-mêmes et à leur famille;
- Suivre un programme plus long et retarder leurs plans visant à retourner au travail plus rapidement ce qui comporte diverses répercussions négatives;
- Abandonner leurs plans de recyclage.

L'Association nationale des collèges de carrières recommande que, compte tenu des répercussions que l'automatisation aura sur la population active du Canada, le gouvernement offre un soutien accru sous la forme de subventions au recyclage pour ceux qui ont besoin de compétences supplémentaires pour la main-d'œuvre de demain; et que ces subventions soient admissibles aux étudiants fréquentant les collèges de carrières réglementés, particulièrement pour les programmes condensés (c.-à-d. les programmes de moins de 60 semaines).

Permis de travail pour les étudiants des collèges de carrières

Les étudiants internationaux inscrits à un établissement d'enseignement public peuvent obtenir un permis de travail postdiplôme.

Actuellement, cette possibilité ne s'applique pas aux étudiants des collèges de carrières réglementés (hormis quelques rares exceptions).

Les collèges de carrières sont fortement réglementés par leur gouvernement provincial respectif, par exemple : surveillance du programme et des enseignants, production de rapports régulière, divulgation de l'information financière, etc. Avant qu'un collège de carrières réglementé soit autorisé à accepter des étudiants internationaux, il doit subir d'autres examens bureaucratiques afin de faire partie de la liste des établissements d'enseignement désignés du gouvernement fédéral. De plus, chaque gouvernement provincial peut soumettre ses propres ajouts à la liste.

Malgré cette surveillance approfondie, les étudiants internationaux qui obtiennent un diplôme d'un collège de carrières réglementé ne peuvent pas avoir accès au Programme de permis de travail postdiplôme au contraire de leurs homologues des établissements publics.

Étant que cette politique :

- empêche les diplômés des collèges de carrières réglementés d'utiliser leurs compétences et leur expérience apprises pour combler les lacunes existantes en matière de compétences au Canada;
- est injuste et discriminatoire à l'égard des collèges de carrières réglementés du Canada.

Il convient de préciser que les collèges de carrières offrent des programmes dans les secteurs où il y aura une pénurie de compétences. Les étudiants internationaux qui fréquentent ces programmes et qui souhaitent rester au Canada après l'obtention de leur diplôme sont des candidats idéaux : ils possèdent une formation basée au Canada, ils comprennent le mode de vie canadien et ils sont déjà ici. Permettre aux étudiants internationaux qui fréquentent des collèges de carrières réglementés de profiter du Programme de permis de travail postdiplôme soutient les objectifs du Canada.

L'Association nationale des collèges de carrières recommande que, pour soutenir l'économie et la compétitivité du Canada et assurer une main-d'œuvre qualifiée pour demain, le gouvernement du Canada modifie les politiques du Programme de permis de travail postdiplôme pour en changer les critères d'admissibilité et permettre aux étudiants internationaux qui fréquentent les collèges de carrières réglementés de la liste des établissements d'enseignement désignés de déposer une demande de permis de travail postdiplôme et d'en obtenir un.

Reconnaissance du rôle que jouent les collèges de carrières réglementés dans le système d'éducation du Canada

Depuis plus de 150 ans, les collèges de carrières réglementés font partie du système d'éducation du Canada. En fait, le premier collège de carrières réglementé est antérieur à la Confédération puisqu'il a été fondé au début des années 1800. Chaque année, notre secteur compte environ 175 000 étudiants.

Les étudiants choisissent les collèges de carrières réglementés pour de nombreuses raisons, notamment les suivantes :

- Temps d'étude comprimé;
- Flexibilité en ce qui a trait à la disponibilité des cours (soirs et fins de semaine);
- Inscription continue.

Les études ont révélé que l'étudiant moyen d'un collège de carrières réglementé est bien différent de ceux qui choisissent de fréquenter d'autres types d'établissements d'éducation postsecondaire :

- La majorité des étudiants ont fréquenté un autre établissement postsecondaire;
- Ils sont habituellement plus âgés, et plus de la moitié des étudiants ont plus de 30 ans;
- Près de la moitié des étudiants des collèges de carrières réglementés ont des personnes à charge.

Toutefois, à bien des égards, le gouvernement fédéral traite les collèges de carrières réglementés et leurs étudiants différemment des étudiants qui fréquentent les universités et les collèges publics, notamment l'accès à divers programmes et mesures de soutien du gouvernement :

- Certains programmes du gouvernement sont restreints aux étudiants qui fréquentent les « universités et les collèges publics »;
- Certains programmes de financement soutiennent l'achat de matériel dans les collèges, les universités et les centres de formation des syndicats, mais ils excluent les collèges de carrières réglementés.

Étant donné que nos collèges sont :

- réglementés à l'échelon provincial de nombreuses manières (y compris, le programme, les enseignants, etc.);
- assujettis à divers dépôts et examens fréquents, qui sont exigés par les gouvernements provinciaux;
- souvent reconnus et (ou) accrédités par des tiers dignes de confiance, notamment l'Association médicale canadienne, le Barreau de l'Ontario et plus encore.

L'Association nationale des collèges de carrières recommande que le gouvernement reconnaisse le rôle que jouent les collèges de carrières réglementés dans la formation et le recyclage des gens dans l'ensemble du Canada et qu'il offre aux étudiants de ces collèges les mêmes possibilités qu'aux étudiants des universités et des collèges publics, ainsi que des centres de formation des syndicats.

Collèges de carrières réglementés et Autochtones du Canada

Les collèges de carrières réglementés occupent une position privilégiée pour créer de nouveaux partenariats et élargir les partenariats existants avec les collectivités autochtones dans l'ensemble du Canada.

Non seulement le modèle du collège de carrières est flexible, mais nous avons aussi la capacité d'offrir une formation de qualité ciblée et de courte durée qui s'adapte tant aux besoins du marché du travail qu'à ceux des collectivités locales.

Formation sur place

Les collèges de carrières réglementés offrent une formation pratique qui outille les étudiants avec les compétences dont ils ont besoin pour exceller, grâce à des méthodes novatrices comme la formation mobile dans les collectivités éloignées.

En apportant la formation aux étudiants, les collèges membres de l'ANCC font en sorte qu'il est plus facile pour les étudiants d'être présents aux classes pour obtenir la formation dont ils ont besoin.

Milieus d'apprentissage souplesse

Les collèges membres de l'ANCC possèdent une vaste expérience dans la collaboration avec les collectivités et les étudiants pour assurer que les programmes soient adaptés aux besoins de leurs étudiants.

Par exemple, dans certaines collectivités, les collèges de carrières réglementés ont accordé des congés aux étudiants pendant la saison de chasse aux caribous annuelle. Cette souplesse assure que les étudiants peuvent assister à toutes les classes et engendrer des taux de réussite supérieurs.

Histoires de réussite – Collectivités autochtones

De nombreux collèges de carrières réglementés du Canada ont œuvré pour établir des relations avec les collectivités autochtones. Voici quelques exemples d'histoires de réussite d'Autochtones du Canada fréquentant des collèges de carrières :

Histoires de réussite d'étudiants

Grace Dove – Vancouver Film School, 2011

- Originaire de la bande indienne de Canim Lake dans le Nord de la Colombie-Britannique.
- A obtenu un diplôme du programme d'interprétation pour le cinéma et la télévision.
- A joué dans le film en nomination pour les Oscar de 2016, « Le revenant ».

Victoria Kakuktinniq – MC College, 2012

- Victoria est née à Rankin Inlet, au Nunavut, et a appris à coudre des vêtements traditionnels.

- Elle a voulu commencer une carrière en mode et s'est inscrite dans le programme de création de mode et de fabrication de vêtements.
- Elle a lancé sa propre entreprise, « Victoria's Arctic Fashion », qui a été nommée l'Entreprise de l'année 2015 au salon commercial du Nunavut.

Histoires de réussite de formation

Willis College – Minwaashin Lodge

- Depuis plus de 10 ans, le Willis College et le Minwaashin Lodge organisent le programme « Le courage d'aller plus haut ».
- Le programme cible les femmes autochtones à risque et offre une bourse pour les manuels et les frais de scolarité pour le programme de techniques administratives.
- Plus de 130 femmes autochtones ont profité de ce programme avec un immense succès.

Louis Riel Vocational College

- Le Louis Riel Vocational College est un collège axé sur les Autochtones, et la majeure partie de la formation est offerte directement au sein des collectivités.
- Tous les étudiants, autochtones ou non, doivent suivre une formation sur la culture et l'histoire autochtones.

Academy Canada

- Depuis 2003, Academy Canada a établi un partenariat avec les collectivités locales innues pour fournir des programmes de formation.
- Cet établissement compte 71 diplômés autochtones dans trois programmes d'apprentissage depuis 2003, mais il a aussi créé un partenariat avec les collectivités locales pour offrir d'autres programmes de formation.
- Un élément important de ce partenariat est la consultation et l'écoute des chefs innus quant à la manière de modifier et d'améliorer la formation.

Histoires de réussite – Étudiants internationaux

Nos écoles ont réussi à aider des immigrants récents à mettre à niveau leurs compétences et à trouver de nouveaux parcours professionnels ici au Canada.

Tashiminder Narwal

Country of Origin: India
Prior Profession: Doctor
Canadian College: Emergency Services Academy
Program: Emergency Medical Responder, Emergency Medical Technician
New Profession: Emergency Medical Technician

“I’ve learned though that there are other ways to achieve your goal.”

Sushma Adhikari

Country of Origin: Nepal
Prior Profession: Registered Nurse
Canadian College: CDI College (Hamilton)
Program: Personal Support Worker
New Profession: Personal Support Worker

“I’m very happy and satisfied now because I can take care of people and help people like in my previous career,” she says of her new job.

Mustufa Gangardiwala

Country of Origin: India
Prior Profession: Logistics Manager
Canadian College: triOS College of Business, Technology & Healthcare
Program: Supply Chain & Logistics
New Profession: Warehouse Branch Support

“When people land in this country, they are confused and they don’t know where to go so they end up being a taxi driver or something like that,” Mustufa says.

“The career colleges really give you a path to get further.”

Asfiya Rahman

Country of Origin: India
Prior Profession: Teacher, Homeopath
Canadian College: Algonquin Career Academy
Program: Pharmacy Technician
New Profession: Pharmacy Technician, Teacher

Less than nine months later, Asfiya had finished her coursework and was completing a placement in a local pharmacy.

*By the time her placement concluded, she had already been hired on full-time.
“I actually look forward to going to work,” she says.*

Mihaela Velicico

Country of Origin: Romania
Prior Profession: Officer of Accounts
Canadian College: Brighton College
Program: Office Administration Diploma
New Profession: Accounting Specialist

“There are many people out there that do not hear positive encouragement to go back to school,” she says.

“I know it’s hard, but you can get where you want to get if you believe in yourself.”

Denick Carullo

Country of Origin: Philippines
Prior Profession: Architect
Canadian College: Brighton College
Program: Computer Aided Design (AutoCAD Certificate)
New Profession: Project Manager

*“I thought: I have **talents**, I have **experience**, I have **work skills**,” he says.*

“I didn’t want them to go to waste.”

Samanthi Rodrigo

Country of Origin: Sri Lanka
Prior Profession: Physician
Canadian College: Sprott Shaw College
Program: Practical Nursing
New Profession: Practical Nurse

“Within three weeks, I got my first job,”

“And now I’m working as a licenced practical nurse.”

Manbir Randhawa

Country of Origin: India
Prior Profession: Business Administration Manager
Canadian College: Discovery Community College
Program: Accounting and Finance
New Profession: Campus Administrator

*“I knew from the beginning that I would need a **Canadian education** to get a good job here ... If I had not taken that time to study, none of this would have happened.”*

Nataliya Vanovska

Country of Origin: Ukraine
Prior Profession: Journalist (7 years)
Canadian College: Campbell College
Program: Administrative Professional Diploma
New Profession: Library Assistant

“My new job is about information. It’s about research and it’s about talking with people,” she says.

“That’s why I like my job.”

Oswaldo Bolaños

Country of Origin: Cuba
Prior Profession: Kinesiologist, Physical Education/
Health Science Teacher
Canadian College: Bryan College
Program: Massage Therapy Diploma
New Profession: Massage Therapist

“I wanted to do something that was related to my profession in Cuba ... I wanted to do something that would use that knowledge.”

Oswaldo says it’s unlikely he’d be working in the field he loves if he hadn’t gone to Bryan College.

Jason Ebarvia

Country of Origin: Philippines

Prior Profession: Doctor (10 years)

Medical Officer of Health (8 years)

Canadian College: triOS College of Business,
Technology & Healthcare

Program: Addiction Worker

New Profession: Medical Research Assistant

Jason gained both the **education** and the **internship experience** he needed to succeed in his new career.

Now, he's working as a medical research assistant at a large research company, where he has a chance to build **a meaningful career in Canada.**